de la tête avec légère flexion des épaules, ce qui, dans ce cas, équivant à une inclination prefonde.

II. Lorsque le prêtre ou le diacre assistant, après avoir ouvert la porte du tabernacle, fait la génuslexion avant de prendre le Saint Sacrement, et lorsque, après la bénédiction, il la fait avant de refermer la porte, le célébrant et les ministres qui sont au bas de l'autel, doivent-ils adorer Notre-Seigneur d'une profonde inclination du corps, ou seulement incliner la tête, ou même, attendu qu'ils sont à genoux, s'abstenir de toute révérence?

Réponse — Ils n'ont aucune révérence à faire

III Y a-t-il lieu à une révérence, et à laquelle, lorsqu'un officiant doit se lever pour accomplir quelque acte liturgique? En particulier:

10 Le célébrant, avant de se lever pour l'oraison "Deus qui nobis", doit-il omettre toute révérence, incliner la tête ou le

corps?

Réponse. — Il n'a rien à faire qu'à se lever.

20 Que doivent faire le célébrant et les ministres avant de se lever pour mettre l'encens dans l'encensoir?

Réponse. — Une inclination médiocre.

30 Que doit faire le célébrant avant de monter à l'autel pour bénir l'assemblée des fidèles?

Réponse.— Rien.

40 Et l'assistant, avant de monter à l'autel pour descendre le Saint Sacrement de son trône?

Réponse.— Rien non plus.

50 Et le ministre, avant de se lever pour aller chercher sur le pupitre ou la crédence le voile huméral?

Réponse. - Rien autre chose qu'une génussexion, dans le

cas où il aurait à passer devant le milieu de l'autel.

IV. Après la bénédiction, le célébrant, descendu de l'autel et agenouillé pendant que l'assistant renferme le Saint Sacrement, a-t-il à faire quelque chose de plus? inclination de la tête ou du corps?

Réponse. — Il n'a aucune révérence à faire.

V. Peut-on garder la coutume piémontaise de mettre de nouveau de l'encens après l'oraison "Deus qui nobis," et d'encenser une dernière fois le Saint Sacrement?

Réponse.— Cette coutume ne peut être maintenue.

VI. Le prêtre qui a exposé le Saint Sacrement et qui se pré-